

Didier Galibert

Mobilisation populaire et répression à Madagascar

Les transgressions de la cité culturelle

Les premiers développements de l'affrontement entre le président Marc Ravalomanana et le maire de la capitale, Andry Rajoelina, se distinguent des crises politiques de 1991 et de 2002 par le caractère massif des pillages, l'usage des armes par les forces de l'ordre au cœur de la capitale, un certain recul de la ritualisation religieuse de la mobilisation politique. Ces faits constituent-ils un défi à la refondation des relations de pouvoir sur la capacité d'intervention unitaire des Églises et sur l'imagination d'une tradition chrétienne autochtone légitimant l'État de droit ?

La mobilisation populaire cristallisée autour de l'affrontement entre le président Marc Ravalomanana et le maire d'Antananarivo, Andry Rajoelina dit « Andry TGV », a débuté comme une sorte de *remake* des grandes manifestations citadines de la transition démocratique de 1990-1991 et du contentieux postélectoral de 2002¹. Le rival du président élu lui ressemble à bien des égards : même phénotype si conforme aux canons de « l'idéologie indonésienne² » encore si prégnante dans la société tananarivienne, même profil de fonceur attesté par une spectaculaire réussite patronale. Son aura de jeune « fils de pub » est doublement conforme aux rationalités introduites par l'extraversion croissante de la société urbaine malgache, qu'il s'agisse de confirmer l'efficacité sociale du credo libéral ou de mettre en scène les

1. Voir F. Raison-Jourde et J.-P. Raison (dir.), « Madagascar, les urnes et la rue », *Politique africaine*, n° 86, juin 2002.

2. Voir P. Ottino, *Les Champs de l'ancestralité à Madagascar. Parenté, alliance et patrimoine*, Paris, Karthala/Orstom, 1998, p. 17.



avantages de l'individuation des comportements religieux. « Andry TGV », catholique et peu confit en dévotion, cultive sa différence tout en confirmant l'installation de l'imaginaire de l'accumulation dans l'économie morale de la cité.

Ces analogies méritent d'être explicitées, mais elles ne doivent pas dissimuler la nouveauté profonde de la crise politique actuelle. En moins d'un mois, celle-ci a bouleversé les régularités installées par les cortèges bien-pensants des années 1990, en contradiction avec le mythe culturaliste d'une société non violente et respectueuse des positions acquises. Au lendemain de l'immense meeting du 24 janvier, une frénésie de pillages et de vandalisme jaillit comme une flamme des quartiers de la ville basse et s'installe pendant trois jours, prenant de court l'instigateur du mouvement. Une véritable panique sociale vient brouiller la dynamique de mobilisation contre le pouvoir. Deux semaines plus tard, le 7 février, la violence d'État prend le relais. Son intensité est plus forte que lors des affrontements du 13 mai 1972 entre forces de l'ordre et manifestants³, seul épisode comparable dans toute l'histoire – coloniale et postcoloniale – de la capitale malgache. Toute l'ambivalence de la mémoire du renversement de la Première République s'en trouve réactivée, avec sa charge de libération nationale et de basculement vers les temps difficiles.

Naissance d'un conflit factionnel

Les faits s'enchaînent dans une grande confusion, dénotant l'absence de stratégies préétablies et la fluidité des axes de la mobilisation politique, laquelle n'est pas clairement dissociable de la violence sociale. La dynamique des émeutes se diffuse vers les villes de province en empruntant les chemins contournés, tracés par les réseaux de notables. Sa chronologie confirme le rôle crucial de la capitale et le caractère non opératoire de l'opposition entre les « Côtiers » et les habitants des Hautes Terres centrales, telle qu'elle a été héritée de la colonisation et reprise par le sens commun jusqu'à nos jours.

L'origine immédiate du conflit dénote le chevauchement entre les rivalités du champ politique et les conflits d'intérêt liés aux opportunités de la libéralisation économique, en discordance avec la quête de particularisme national informée par l'essentialisme insulaire et conformément au modèle de gouvernementalité des sociétés de l'Afrique subsaharienne. En 1993, Andry Nirina Rajoelina a 19 ans lorsqu'il crée une petite entreprise de production de spectacles, *Show Business*, appuyée sur sa bonne connaissance de la nuit tananarivienne – il y officie depuis quelques années déjà en tant que DJ – et sur le capital symbolique associé à la condition d'officier de son père,

aujourd'hui colonel à la retraite. Cinq ans plus tard, il élargit son activité à la publicité et à l'impression numérique en fondant la société *Injet*, dont le nom est vite associé à l'introduction de panneaux mobiles dans le paysage urbain de la capitale. Son itinéraire d'accumulation lui permet de changer d'échelle dans sa fonction d'« ambianneur » : à partir de 1994, il se fait connaître au-delà de la jeunesse dorée de la capitale par l'organisation annuelle d'un grand concert opportunément baptisé *Live*, mêlant artistes internationaux et artistes malgaches. L'édition de son 10^e anniversaire est un immense *happening* populaire rassemblant environ 50 000 jeunes sur les rythmes composites de l'art métis, dans une ambiance de mixité sociale peu courante à Antananarivo. En mai 2007, il élargit son occupation de l'espace public tananarivien en achetant les chaînes de télévision et de radio *Ravinala*. Il les rebaptise Viva TV et Viva FM. La soirée de lancement, le 26 mai 2007, rassemble le gotha tananarivien en présence de plusieurs personnalités appartenant au premier cercle du pouvoir présidentiel de Marc Ravalomanana : Jacques Sylla, ancien Premier ministre, côtoie ainsi le président national du parti gouvernemental TIM⁴, ainsi que le vice-président de l'Assemblée nationale et l'administrateur délégué de la capitale, Hery Rafalimanana. Ce dernier sera l'adversaire malheureux de son hôte lors de l'élection municipale du 12 décembre de la même année.

Ce moment d'assimilation réciproque des élites ne dure pas. L'analogie de la victoire d'Andry Rajoelina à l'élection municipale du 12 décembre 2007 avec celle de Marc Ravalomanana en 1999, prélude à son destin national, n'échappe pas plus au Président qu'à la population tananarivienne. Le jeune prodige dispose désormais des outils indispensables à son entrée dans l'arène du combat factionnel : des ressources financières, une image d'évergète familier des codes et des objets de l'Occident opulent, une capacité d'expression médiatique et une position institutionnelle.

À l'issue d'une année d'escarmouches administratives et juridiques sur fond de délabrement – au demeurant très habituel – des comptes municipaux de la capitale, le Président croit trouver la faille en faisant suspendre l'activité de Viva TV le 13 décembre 2008⁵, à la suite de la diffusion par la chaîne d'une interview de Didier Ratsiraka, ancien chef de l'État exilé en France

3. Ils opposent les Forces républicaines de sécurité, force paramilitaire de maintien de l'ordre sous la Première République, aux jeunes chômeurs déscolarisés des quartiers populaires de la ville basse. Le sang versé précipite l'effacement du président Philibert Tsiranana.

4. TIM : *Tiako i Madagasikara*, c'est-à-dire « J'aime Madagascar ».

5. Décision n° 02/08-Mptc du ministre des Télécommunications, des Postes et de la Communication, Bruno Andriantavison. Elle est notifiée au personnel de la chaîne le soir même ; l'effet est immédiat.



depuis 2002. Ce geste autoritaire ouvre une fenêtre d'opportunité pour une opposition émiettée et quasiment dépourvue d'assise institutionnelle, pour laquelle le jeune maire constitue une ressource de mobilisation symbolique et matérielle. Cette opposition partisane se définit alors par la juxtaposition des cartels de notables ayant opté pour le « non » au référendum constitutionnel du 4 avril 2007⁶. Elle boycotte le rassemblement de tous les partis politiques organisé par le président Marc Ravalomanana le 17 décembre 2008 au palais d'Iavoloha, près d'Antananarivo, en vue de l'adoption d'une loi réformant profondément le système des partis⁷. Une dynamique de rétroactions s'engage aussitôt entre les factions oppositionnelles déjà constituées et celle que Andry Rajoelina entreprend de construire, désormais allié et *outsider* plus qu'il ne le voudrait. Dans un premier temps, celui-ci organise un meeting populaire – non autorisé – au jardin d'Ambohijatovo, au pied de la colline du *Rova*⁸, le 17 janvier 2009. C'est un succès entretenant l'illusion d'un retour des mobilisations civiques issues de la transition démocratique. La foule, évaluée à quelque 35 000 personnes, vient écouter un programme d'animation musicale désormais très sécularisé mais qui renoue avec la communion « authentique » engagée lors de la campagne électorale de l'élection municipale. Il ne s'agit plus seulement de la fermeture de Viva TV, mais aussi de la politique foncière du pouvoir, qui négocie la cession à bail emphytéotique de 1,3 million d'hectares de terres arables à la société sud-coréenne *Daewoo Logistics*, filiale du groupe Daewoo ayant elle-même créé un autre diverticule de droit malgache dédié à l'agribusiness. La démission de deux ministres est exigée⁹ et la place située devant l'entrée du jardin d'Ambohijatovo est rebaptisée « place de la Démocratie ».

Une crise erratique et violente

La convocation d'un meeting sur le même site pour le samedi suivant fait basculer le mouvement dans l'imprévisible, imposant une première transgression de la matrice morale de l'action politique légitime. La foule est immense : environ 250 000 personnes investissent toute l'avenue de l'Indépendance et débordent sur les accès conduisant vers le siège de la chaîne Viva TV fermée par le pouvoir, en lisière de la principale zone d'activités périphérique de l'agglomération. Les équipes du maire ont passé le mot d'ordre de l'alignement vestimentaire sur la révolution orange des démocrates ukrainiens. Celle-ci est jugée conforme à l'idéal de modernisation d'une jeunesse rebelle constituant la base revendiquée du mouvement. Les mots d'ordre sont encore inchangés, mais la dispersion du cortège ne signe pas

le retour habituel aux conduites sociales ordinaires. Dès la soirée du samedi, on voit fleurir dans les quartiers les plus populaires des « barrages » ressemblant beaucoup à ceux des « vigilances populaires¹⁰ » de 2002, à ceci près que la coordination politique de ces initiatives a disparu. Le week-end, habituellement si calme, est marqué dans ces mêmes quartiers par la multiplication des violences gratuites et des agressions crapuleuses contre les passants. Cette violence « par le bas » n'effleure pas encore les quartiers huppés.

Tout bascule les lundi 26 et mardi 27 janvier 2009. Dans les zones commerciales périphériques du secteur moderne et dans les rues commerçantes de l'ancienne ville coloniale, la voirie est investie par des groupes inégalement organisés de plusieurs centaines de jeunes issus des quartiers pauvres de la ville basse. Le pillage et l'incendie se portent d'abord, en matinée, vers les outils de la mainmise du pouvoir sur l'espace médiatique : le siège de la RTM et celui de la chaîne privée MBS, appartenant au chef de l'État, sont investis¹¹. Un lycéen résidant dans le quartier populaire des « 67 Hectares » est abattu à bout portant d'une balle dans la tête, devant l'entrée de la chaîne de télévision du Président. Les pillages s'orientent en début d'après-midi vers les magasins de la société Magro¹², qui sont également incendiés. Les hypermarchés attenants suivent aussitôt. Beaucoup de familles avaient pris l'habitude d'en faire des lieux de promenade, sans rien acheter, sous le regard bienveillant des vigiles. Elles vont désormais se servir, avec le concours mal éclairci de bandes organisées disposant de matériels pour fracturer chaînes et cadenas.

À partir du lundi soir et jusqu'à l'aube du mardi 27 janvier, les pillages s'étendent quasi impunément aux magasins et aux mini-galeries commerciales de tissus et d'informatique du quartier chinois de Behoririka et du quartier indien d'Analakely. Trente-neuf pillards se retrouvent piégés dans l'incendie

6. Il s'agit à nouveau d'amender la Constitution du 19 août 1992 : remplacement des 6 provinces autonomes par 22 régions, suppression de la laïcité de l'État, adjonction du français et de l'anglais au malgache comme langues officielles, autorisation pour le Président de gouverner par ordonnances en fonction de circonstances exceptionnelles dont il reste seul juge, sans limitation de temps clairement définie.

7. Il s'agit de ramener le nombre des partis à trois, tout en leur garantissant des moyens de financement et d'accès aux médias.

8. *Rova* : palais royal antérieur à la colonisation.

9. Il s'agit de Haja Nirina Razafinjato, ministre des Finances et du Budget, et de Marius Ratolojanahary, ministre de la Réforme foncière et de l'Aménagement du territoire.

10. *Andrimasompokonolona* : volontaires pour la surveillance des quartiers.

11. RTM : Radio-Télévision Malgache ; MBS : Madagascar Broadcasting System.

12. Magro : Madagascar Grossiste. Il s'agit d'une société de vente aux détaillants appartenant au président Marc Ravalomanana. Pour plus de détails, voir l'article de Mathieu Pellerin dans ce même numéro.



d'un supermarché de confection et meurent carbonisés : leurs cadavres plus ou moins fragmentés et calcinés seront popularisés par les médias et contribueront à la médiatisation internationale de la crise. Beaucoup d'équipements commerciaux du jeune secteur de la communication et des services numériques, le seul dans lequel les opérateurs malgaches entretenaient une concurrence dynamique avec les opérateurs étrangers, sont anéantis.

Ce premier cycle de violences se referme le mardi soir, avec une diffusion ce même jour à plusieurs villes de province. Dans tout le pays, le logo de Magro attire les foules sous-alimentées comme un aimant, avec une inflexion vers le pillage plus traditionnel des boutiques tenues par la minorité indienne, imputable probablement à la faiblesse locale de la grande distribution. Ce grand débordement fait figure de fait social total, où l'on trouve à la fois un soulagement immédiat de frustrations pluridécennales, une réappropriation sociale de biens jugés illégitimes et un acte de défi à l'égard du pouvoir.

La seconde transgression de ce qui est pensable politiquement concerne l'usage délibéré de la violence armée entre Malgaches, en violation du code d'une société caractérisée par la complémentarité entre le degré très élevé de la violence sociale et une ritualisation méticuleuse des conflits pour l'exercice du pouvoir, tendant à circonscrire l'acte de tuer à une anomalie parfois inévitable, mais préjudiciable pour tous. Cette deuxième semaine de l'affrontement est plus confuse encore que la précédente, confirmant le caractère contingent d'une crise dont les ressorts ne sont pas maîtrisés et suscitent la surenchère. Une dynamique de « coup d'État verbal¹³ » se met en place, ouvrant un nouveau cycle au terme duquel le pouvoir prétend réaffirmer son monopole de l'exercice de la violence légitime, dans des conditions encore mal éclaircies.

La périodicité des meetings s'accélère ; ils se déroulent désormais sur la place du 13 Mai, face au chantier de reconstruction de l'hôtel de ville incendié lors des émeutes du 13 au 16 mai 1972. Le mercredi 28 janvier, Andry Rajoelina organise l'ostentation impromptue du cercueil contenant la dépouille du lycéen tué l'avant-veille. Recouvert du drapeau national et précédé de son portrait, il est salué à la demande de l'orateur par une forêt de poings levés, en silence. La théâtralisation passe aussi par le verbe : « le maire a affirmé [...] avoir fixé un ultimatum de vingt-quatre heures au gouvernement pour qu'il condamne aux travaux forcés celui qui a donné l'ordre et celui qui a exécuté la victime¹⁴ » : *quid* du code pénal et de la procédure judiciaire ? Le projet d'une destitution du chef de l'État s'insinue dans un entretien donné le jour suivant à la presse malgache, puis il est annoncé à la foule lors du meeting du samedi suivant, le 31 janvier : « Puisque le Président et le gouvernement n'ont pas pris leurs responsabilités, je proclame que je vais gérer toutes les affaires

nationales à partir d'aujourd'hui¹⁵. » Et d'enchaîner sur un appel à la grève générale, ainsi que sur la nécessité d'un « gouvernement de transition », dont la composition n'est pas abordée. Une requête concernant la déchéance du Président pour violation de la Constitution est déposée auprès de la Haute Cour constitutionnelle le 2 février. Celle-ci se déclare incompétente dès le lendemain, ladite Constitution ne lui octroyant que le pouvoir de constater la vacance du pouvoir, à l'issue d'un vote des parlementaires à la majorité des deux tiers¹⁶.

Le chef de l'État prend la mesure de son impopularité, au-delà de la tradition bien établie des *rotaka*, ces émeutes devenues récurrentes depuis l'apparition des grandes pénuries au début des années 1980. Le 28 janvier, il fait lancer un mandat d'arrêt contre Roland Ratsiraka¹⁷, neveu de l'ancien chef de l'État, qu'il juge capable de forger une coalition des mécontents contre lui. Il place des hommes plus sûrs à la tête de la gendarmerie nationale et entreprend une déambulation aérienne du territoire, afin de manifester visuellement la pérennité de son pouvoir. Le 3 février, le maire désormais insurrectionnel est remplacé par un « Président de délégation spéciale » (PDS) par un simple arrêté du ministre de l'Intérieur, avec un luxe de précautions juridiques faisant l'impasse sur l'impossibilité de destituer un élu du suffrage universel en l'absence de condamnation par une juridiction compétente. De façon tout aussi arbitraire, Andry Rajoelina proclame dès le lendemain devant la foule le nom de son successeur, Michèle Ratsivalaka, jusque-là adjointe.

Le bilan de la fusillade devant le palais présidentiel d'Ambohitsorohitra, le samedi 7 février 2009, est au minimum de 28 morts¹⁸ et 212 blessés. La foule est encore nombreuse, quoique beaucoup moins dense que le samedi précédent : 25 000 à 30 000 personnes. Les pillages ont radicalisé les uns et en ont fait fuir beaucoup d'autres, dans une ville où la topographie des quartiers recouvre assez largement des inégalités statutaires antérieures à la colonisation et encore largement opératoires dans les unions matrimoniales et les interactions

13. Selon l'expression de Philippe Hugon, *Libération*, 3 février 2009.

14. Communiqué de l'AFP, 28 janvier 2009.

15. Cité par *La Croix*, 2 février 2009.

16. L'Assemblée nationale et le Sénat sont quasi exclusivement contrôlés par le parti présidentiel TIM.

17. De fait, Roland Ratsiraka voyage lui-même beaucoup en compagnie de ses gardes du corps, sans être inquiété et sans faire de déclaration. La « plateforme de l'opposition », dont il ne fait pas partie, se rallie officiellement le 30 janvier à Andry Rajoelina et à son projet de « régime de transition », précisant ainsi par anticipation la terminologie politique du maire.

18. Bilan officiel de la gendarmerie. Les deux journalistes de RFI présents à Antananarivo annoncent en fait une quarantaine de morts en fin de journée.



du quotidien. Une déclaration lue par une autre adjointe au maire apprend à l'assistance que « Andry Rajoelina, président de la Haute Autorité de la transition, nomme [...] Monja Roindefo Zafitsimilavo¹⁹ comme Premier ministre de la transition vers la IV^e République ». Le maire demande directement à la foule si elle est disposée à aller installer son nouveau chef de gouvernement dans celui des deux palais présidentiels situé dans le cœur de ville : « Oui ! » La garde présidentielle réplique à l'avancée des manifestants. Les tirs d'armes automatiques se prolongent sporadiquement pendant un peu plus d'une demi-heure, de telle sorte qu'il est difficile de les attribuer à la panique d'une troupe débordée par une foule incontrôlable. Informé, le secrétaire général de l'Onu Ban-Ki-Moon exige une commission d'enquête indépendante. Le lendemain, le gymnase couvert de Mahamasina est transformé en chapelle ardente ; un culte œcuménique y est célébré devant les cercueils ouverts, prolongé par une nouvelle ostentation des cercueils sur la place du 13 Mai le lendemain.

Le manque de recul incite à la prudence, mais il ne semble pas que le massacre d'Ambohitsohitra ait permis à Andry Rajoelina de regagner tout le capital symbolique que les pillages du 26 janvier lui avaient fait perdre. Les meetings de la semaine suivante le voient égrener au compte-gouttes la composition de son gouvernement de « transition », cependant que les missions de conciliation internationale s'accumulent. Le sous-secrétaire de l'Onu aux Affaires politiques, Hailé Menkerios, dépêché sur place, croise une délégation de la Commission de l'océan Indien au sein de laquelle s'est prudemment inséré le secrétaire d'État français à la Coopération et à la Francophonie, Alain Joyandet. L'Union africaine délègue Amara Essy, négociateur des accords infructueux de Dakar entre Marc Ravalomanana et Didier Ratsiraka en 2002. Une sorte de bunkérisation du mouvement insurrectionnel lancé par le maire d'Antananarivo semble se dessiner à l'issue des trois premières semaines de la mobilisation populaire, sans véritable relais provincial malgré l'organisation sporadique de meetings (en particulier à Toliara et à Antsiranana, aux deux extrémités de la Grande Île) et la récurrence des pillages.

Une refondation problématique du politique

La confusion des faits apparaît d'abord comme un effet de l'accumulation des mécontentements à l'intérieur d'un espace public accaparé de manière croissante par le pouvoir. Pas plus qu'en Afrique subsaharienne la pulvérisation de l'arène partisane ne constitue une nouveauté de la vie politique malgache, telle qu'elle se recompose dans les années 1990, à l'issue de la

période autoritaire de la Deuxième République. De même, la domination écrasante exercée sur les collectivités locales et sur les assemblées parlementaires apparaît conforme aux canons de l'exercice partisan du pouvoir inhérent au type de centralité mis en œuvre par la gestion étatique des tutelles clientélistes. Sans doute est-il plus fructueux de questionner un certain refus de Marc Ravalomanana de poursuivre un processus d'assimilation réciproque des élites ininterrompu depuis l'effondrement de la Première République consécutif à la révolution nationaliste de 1972, malgré la diversité des credos idéologiques et des alliances. De fait, c'est le chef de l'État qui fait plutôt figure d'*homo novus* parmi les protagonistes de cette crise. Le paradoxe n'est qu'apparent, dans la mesure où l'itinéraire d'accumulation du Président ne se confond pas, à y voir de plus près, avec celui d'un enfant de la bonne société tananarivienne. À l'âge où Andry Rajoelina entre dans son rôle d'animateur de soirées, Marc Ravalomanana vit encore en milieu rural, à quelque distance de la capitale. Malgré les zones d'ombre soigneusement entretenues de sa biographie, il est possible d'affirmer qu'il négocie alors la rupture sociale qui transforme un vendeur ambulant de yaourt familial en chef d'entreprise.

La dérive autoritaire de Marc Ravalomanana fait de son rival le rassembleur conjoncturel et par défaut de la plupart des mécontents, que ceux-ci n'aient jamais admis sa victoire de 2002 ou que l'exercice clientéliste du pouvoir les ait mis progressivement sur le côté. L'interdiction de la station Viva TV joue, à cet égard, le rôle de catalyseur. Le 17 décembre 2008, elle permet à Andry Rajoelina de réunir autour de lui un cénacle²⁰ de personnalités issues à la fois du rhizome de Didier Ratsiraka, des réseaux associés à l'exercice du pouvoir pendant l'éviction de ce dernier sous la présidence d'Albert Zafy²¹ et du mouvement social des ONG civiques ayant contribué à fournir une légitimité à son adversaire, lors de la crise postélectorale de 2002. Ce rapprochement dans l'ordre de l'urbanité notabiliaire annonce des ralliements plus tangibles. Il éclaire, par exemple, la présence au meeting du 31 janvier 2009 de Jean Lahiniriko, pilier de la cause de Marc Ravalomanana dans la province méridionale de Toliara en 2002 et président de l'Assemblée nationale jusqu'à

19. Il s'agit d'un fils de Monja Jaona, dirigeant du parti nationaliste Monima, figure historique du combat pour l'indépendance et de l'insurrection paysanne du Sud, en avril 1971. Il succède à son père à la tête du parti après le décès de celui-ci en 1994.

20. Ce rassemblement informel et non réédité à ce jour est aussitôt baptisé « Club des 20 » par la presse.

21. Albert Zafy est le premier président de la Troisième République, élu le 10 février 1993. Il est destitué à la suite d'un vote de l'Assemblée nationale en date du 4 septembre 1996.



sa destitution le 8 mai 2006, à la suite du vote de ses pairs. On citera aussi Ny Hasina Andriamanjato, ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement parallèle d'Andry Rajoelina, ancien ministre des Télécommunications du président Didier Ratsiraka et fils du pasteur Richard Andriamanjato, ancien maire d'Antananarivo (1958-1977) et membre du Conseil suprême de la révolution sous la Deuxième République (1975-1991).

La défiance du pouvoir à l'égard de l'expression populaire est dénotée, en particulier, par la modification du statut des plus petites collectivités territoriales, les *fokontany*. Sous couvert d'efficacité pragmatique et de lutte contre la corruption, un peu moins d'un an avant les élections municipales du 12 décembre 2007, le président Marc Ravalomanana impulse une profonde réforme de leurs attributions et du statut de leurs administrateurs. Le décret du 19 février 2007 stipule que ces subdivisions des communes seront désormais administrées par des *Sefo Fokontany*/chefs de *fokontany* désignés par le chef de district, représentant de l'État soumis hiérarchiquement au ministre de l'Intérieur. Le précédent décret, adopté pourtant par le même pouvoir, ne datait que du 3 mars 2004. Il maintenait le principe de la désignation de ces administrateurs locaux par les maires, eux-mêmes issus du suffrage universel. L'enjeu principal de ce retour à un État administratif, assez comparable à celui qui avait suscité l'hostilité de la paysannerie à la fin de la Première République, concerne, en particulier, l'organisation des élections. Contrairement aux revendications des ONG civiques concernant la promulgation d'un code électoral instituant des commissions indépendantes de constitution des listes électorales, le pouvoir confie cette tâche à de petits notables très majoritairement analphabètes, qu'il se propose officiellement de rémunérer et qui pourront faire écran, le cas échéant, à la volonté des maires.

La mainmise sur les médias est croissante, l'interdiction d'émettre signifiée à Viva TV apparaissant comme un épisode dicté par une politique cohérente de fermeture progressive de l'espace public. La chaîne MBS, créée quelques semaines avant l'élection présidentielle de 2002 et étendant progressivement sa surface de couverture, n'est plus perçue comme une avancée technologique flattant l'orgueil national mais comme un redoublement de la mainmise clientéliste du pouvoir sur les médias publics. L'interdiction d'une émission interactive très populaire de la radio catholique Don Bosco, *Karajia*/Discussion, le 18 janvier 2008, suscite la colère de l'épiscopat : l'archevêque d'Antananarivo, Mgr Odon Razanakolona, évoque la possibilité d'une provocation organisée par le pouvoir pour altérer le pluralisme de l'information et supprimer la possibilité des talks-shows téléphoniques.

En fait, le contentieux avec l'Église catholique est plus large et beaucoup plus lourd de conséquences, qu'il s'agisse du déroulement opératoire de la crise

ou de la négociation en profondeur des identités politiques. Il faut ici prendre beaucoup de champ par rapport à la trame quotidienne de l'affrontement et se situer dans le temps long des interactions entre le travail idéologique des clercs et le travail synchrétique par lequel s'opère l'incorporation des représentations et des rôles politiques légitimes²².

Le malaise de l'épiscopat se mue en opposition à la veille du référendum constitutionnel du 4 avril 2007, lorsque les évêques font connaître leur désapprobation devant l'organisation de cette consultation en pleine période d'inondations, dans une improvisation de nature à faciliter une approbation d'allégeance au détriment du débat citoyen. L'Église refuse de cautionner l'évolution autoritaire de l'État, mais suscite aussitôt un durcissement de celui-ci, traduit par l'expulsion du R. P. Sylvain Urfer, jésuite français exerçant son ministère à Madagascar depuis trente-trois ans. Ce religieux est membre fondateur du Comité national d'observation des élections (CNOE)²³, une ONG civique implantée jusque dans les petits centres urbains sur l'ensemble du territoire et exerçant une fonction de « gendarme électoral ». Cette ONG a été restructurée en 2001, avec la formation en parallèle d'un Observatoire de la vie publique (Sefafi²⁴) ayant pour vocation d'analyser le fonctionnement des institutions, les politiques publiques et la pratique du pouvoir. Le missionnaire est également fondateur du centre d'édition Foi et Justice, qui relaie les communiqués du CNOE et du Sefafi, tout en publiant des documents officiels et des essais diffusant la pastorale sociale de l'Église.

Cette brouille a d'abord un impact déterminant sur la gestion de la crise, dans une arène politique caractérisée par la scissiparité et la transhumance des partis politiques, associées à l'incorporation d'une mémoire collective n'offrant aucune alternative à la fusion intime du politique et du religieux²⁵. Lorsqu'il combat pour le pouvoir en 2001-2002, le président Marc Ravalomanana s'installe très habilement dans un malentendu opératoire qui lui fournit les

22. L'imagination d'une tradition autochtone sous-tendant l'État de droit et le progrès social concerne l'ensemble des Églises chrétiennes. Sa présentation dépasse cependant le cadre limité de cet article.

23. Le CNOE est fondé le 27 février 1989, dans le contexte de la préparation de l'élection présidentielle du 12 mars de la même année.

24. Comme le CNOE, le Sefafi est une organisation non confessionnelle et, de fait, œcuménique. Sa personnalité la plus influente, Madeleine Ramaholimihaso, est catholique et possède le statut d'observateur à la Curie romaine depuis 1976.

25. Voir F. Raison-Jourde (dir.), *Les Souverains de Madagascar. L'histoire royale et ses résurgences contemporaines*, Paris, Karthala, 1983 ; S. Blanchy, J.-A. Rakotoarisoa, P. Beaujard et C. Radimilahy (dir.), *Les Dieux au service du peuple : itinéraires religieux, médiations, syncrétisme à Madagascar*, Paris, Karthala, 2006.



ressources du succès. Une fois vainqueur, ce chef d'entreprise ayant débuté la construction de sa fortune dans le secteur agroalimentaire fera progressivement figure d'accapareur, mais il apparaît alors comme l'homme providentiel capitalisant les ressources symboliques de la culture technique étrangère et du ralliement à une gouvernamentalité du bien public, ostensiblement présentée sous les auspices de l'élargissement christianisé d'un code de la parenté incorporé par tous les Malgaches. Cette posture de médiateur entre les rationalités de l'autochtonie et de l'extraversion lui vaut le soutien des Églises regroupées dans le Conseil des Églises chrétiennes de Madagascar (FFKM). Leurs dignitaires célèbrent des cultes œcuméniques ouvrant tous ses meetings, les clergés des Églises du FFKM participent aux manifestations, les paroisses du Réveil charismatique appartenant à ces Églises fournissent des exorcistes conduisant la purification des ministères, au fur et à mesure de leur investissement²⁶.

Rien de tel pour Andry Rajoelina en 2009. L'infidélité présidentielle à l'égard d'une refondation du politique alternative à la politique du ventre est d'autant plus déstabilisante que le président Marc Ravalomanana a su maintenir sa position de gestionnaire et de mécène au sein de la principale Église protestante du pays (FJKM), dont il est l'un des deux vice-présidents depuis 2000. À l'heure du combat factionnel, cette réorientation intéressée de la fusion du politique et du religieux dans une modalité inédite de *straddling* a trois impacts : elle ravive la méfiance de la hiérarchie catholique à l'égard de toute implication directe dans l'arène politique ; elle place les évêques devant la menace d'une rupture de l'unité des Églises du FFKM et elle rend plus problématique la capacité de celui-ci à exercer une médiation efficace et légitime²⁷, d'autant plus que l'identité catholique d'Andry Rajoelina vient recouper la ligne de partage entre les deux rivaux.

En définitive, c'est la possibilité même d'un lien politique légitime qui est atteinte. Peut-être les variations brutales de l'affluence aux meetings d'Andry Rajoelina peuvent-elles se lire comme le symptôme d'une pérennité et d'une déshérence. Pérennité de la quête d'un nouveau demiurge d'une modernité enfin pourvoyeuse de bien-être, mais constat du caractère débridé de la violence sociale dès que la ritualisation omniprésente mise en œuvre par les Églises disparaît. La confusion et la violence des faits s'enracinent dans cette contradiction entre l'intensité du malheur social et le flottement de la matrice morale de l'action politique. Par son extrême jeunesse, son rejet virulent et ludique de l'autorité instituée et ses initiatives brouillonnes, Andry Rajoelina fait figure de tribun à l'usage d'une population désespérée et à bout de forces. La capacité mobilisatrice de ce « coup d'État verbal » reste

incertaine à l'heure où cet article est rédigé (le 17 février 2009). On observera toutefois que c'est dans la capitale que la contestation de Marc Ravalomanana atteint le degré maximum d'intensité, malgré une stricte communauté d'origine largement partagée avec le Président. C'est précisément le lieu où l'idéal d'une cité culturelle réconciliée avec l'affirmation de la nation avait recueilli l'adhésion la plus fervente ■

Didier Galibert

Sedet-Université Paris 7-Denis-Diderot

Addendum

La chute de Marc Ravalomanana

Entre la rédaction de cet article et le bouclage de la revue, la situation a radicalement changé avec l'entrée en lice de l'armée et le départ forcé du président Ravalomanana. Le 8 mars 2009, une mutinerie se produit dans une caserne de la capitale. La Primature est occupée par les militaires le 14 mars. Trois jours plus tard, le chef de l'État, complètement isolé, confie ses pouvoirs par ordonnance à un directoire militaire censé organiser une transition. Mais les jeunes mutins refusent ce scénario et, le soir même, poussent leurs aînés à déléguer ces pouvoirs à Andry Rajoelina, qui est nommé « président de la Haute Autorité de transition ». Le lendemain, mercredi 18 mars, la Haute Cour constitutionnelle confirme officiellement la prise de pouvoir d'Andry « TGV ». Marc Ravalomanana fuit son palais de lavoloha, livré aux pillards.

26. Voir F. Raison-Jourde, « Le pouvoir en double », *Politique africaine*, n° 86, juin 2002, p. 46-67.

27. Son intervention se borne à une suite de rencontres avec les protagonistes. L'archevêque d'Antananarivo ne rencontre la foule que lors de la veillée organisée le lendemain de la fusillade ; il se fait conspuer parce qu'il refuse de condamner le pouvoir sans partage. Le président de l'Église de Jésus-Christ à Madagascar (FJKM), principale référence religieuse des habitants de la capitale et Église du président Marc Ravalomanana, est absent.